

Feu vert au prolongement de la ligne 14 du métro parisien

Par **Dominique Malecot** | 09/10 | 16:15 | mis à jour à 16:30

Le prolongement de la ligne entre la gare Saint-Lazare et Saint-Ouen vient d'être déclarée d'utilité publique. Les travaux devraient commencer fin 2013.

Une station de la ligne 14. - AFP



La préfecture de Seine-Saint-Denis, en lien avec les préfectures de Paris et des Hauts-de-Seine, vient de déclarer l'utilité publique du prolongement de la ligne 14 du métro parisien entre la gare Saint-Lazare et Saint-Ouen.

Construit sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et de la RATP, ce tronçon est de fait le premier du réseau de métros de rocade Grand Paris Express.

Estimé à 1,2 milliard d'euros, il doit améliorer les conditions de transport des 610.000 voyageurs qui empruntent chaque jour la ligne 13. Au mois de décembre 2012, l'avant-projet sera soumis aux conseils d'administration du STIF et de la RATP et, à l'issue des études détaillées, les travaux pourront commencer à la fin de l'année 2013.

Écrit par **Dominique MALECOT**

[Tous ses articles](#)